



**REPRISE DES SÉANCES DU CONSEIL
MUNICIPAL À LA MAIRIE**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité de Rougemont, que les séances du conseil municipal de la municipalité de Rougemont reprendront à la salle de délibération du conseil municipal situé **au 61, chemin de Marieville** à partir du mardi **7 septembre 2021**.

Afin de respecter les mesures mises en place par la Santé publique relativement à la distanciation sociale, les personnes se présentant à une séance du conseil municipal devront respecter les mesures de sécurité mises en place, à savoir :

- **Porter un masque**
- Se désinfecter les mains
- Respecter la distanciation physique.

Afin de ne pas compromettre la sécurité des personnes présentes, la Municipalité se réserve le droit de refuser une personne présentant des symptômes de Covid-19 ou refusant de respecter les mesures de sécurité.

Donné à Rougemont, ce 17 août 2021.

Kathia Joseph
Directrice générale & secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, résidant à Rougemont, secrétaire-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 17^{ième} jour du mois d'août 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17 août 2021.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière